

COMPTE-RENDU

Atelier thématique 1 : les activités, usages et publics de la Maison du Littoral

Mireval, Mardi 4 avril 2023



SOMMAIRE

CONTEXTE, OBJECTIFS ET DEROULE DE L'ATELIER	3
MOTS D'ACCUEIL	3
PRESENTATION DU PROJET	3
QUESTIONS / REPONSES	4
SYNTHESE DU TEMPS DE TRAVAIL EN GROUPES	6
Questionnement de l'opportunité du projet	7
Les coûts du projet face aux enjeux environnementaux à long terme	7
L'attractivité du projet et la régulation de la fréquentation	7
Le projet de rénovation et la valeur architecturale du batîment	8
Des alternatives proposées	8
2026 : vocations, activités et publics pour la Maison du Littoral	9
La sensibilisation des publics à l'environnement et à la préservation du litte objectif plébiscité	
Une Maison du Littoral pour les plus jeunes et le grand public	9
L'accès à la Maison du Littoral et le stationnement	10
2050, une vision au défi des différents enjeux environnementaux	11
ANNEXES	13
Support de travail – Activités, usages et publics en 2026	13
Support de travail – Activités, usages et publics en 2050	14
Support de travail – Personas	15

CONTEXTE, OBJECTIFS ET DEROULE DE L'ATELIER

Organisé au Centre Culturel de Mireval, l'atelier thématique du 4 avril était consacré aux activités, publics et usages du projet de Maison du Littoral. Il a réuni une cinquantaine de participants, dont près de la moitié avait participé à la réunion d'ouverture de la concertation le 16 mars à Vic-la-Gardiole.

Après avoir rappelé le contexte dans lequel s'inscrit ce projet et ses objectifs, Aline BAUDOUIN, Directrice de l'environnement au Conseil départemental de l'Hérault a présenté les vocations envisagées pour la Maison du Littoral, les activités qui pourraient y être hébergées, ainsi que les publics visés.

Richard NOËL, architecte mandataire de l'agence INCA, maîtrise d'ouvrage, a ensuite présenté les principes architecturaux et les aménagements envisagés à ce stade du projet.

Après un temps de recueil des premières observations et questions, les participants ont ensuite été invités à travailler en groupes pour partager leurs attentes, propositions, avis et questionnements quant aux activités, usages et publics-cibles potentiels de la Maison du Littoral pour 2026 et pour 2050.

Aussi, des cartes "personas" (personnages fictifs) ont été distribuées afin de permettre aux participants de prolonger leurs échanges en se mettant à la place d'usagers-types (voir les supports utilisés en Annexes).

La réunion s'est achevée par la restitution des travaux de 5 tables tirées au sort suivie d'une brève conclusion.

Audrey Richard-Ferroudji, garante nommée par la Commission nationale du débat public, dans le cadre d'une mission de conseil (article L121-1 du Code de l'environnement) auprès du Conseil départemental de l'Hérault, était présente à cet atelier.

MOTS D'ACCUEIL

La rencontre a été introduite par le Maire de Mireval, M. Christophe DURAND, qui a rappelé que cette concertation était un souhait du Département et que l'expression devait être libre et ouverte.

PRESENTATION DU PROJET

Mme. Aline BAUDOUIN, Directrice de l'environnement au Conseil départemental de l'Hérault, a présenté les différents acteurs du projet :

- Le porteur du projet, le Département,
- La maîtrise d'ouvrage, la société publique locale, Territoire 34
- La maîtrise d'œuvre pilotée par l'agence INCA.

La Maison du Littoral a pour objectif de devenir un outil de médiation, de sensibilisation sur les enjeux de préservation de l'environnement actuels et à venir, d'être un centre d'interprétation pour questionner tous les sujets liés au littoral et à ses évolutions, autant que ses implications économiques. Elle serait un espace à vocation culturelle et pédagogique afin d'accueillir le grand public, les scolaires mais aussi un territoire d'expérimentation pouvant accueillir scientifiques, universitaires et étudiants. Le projet viserait ainsi à sensibiliser le public aux enjeux environnementaux locaux.

La Maison du Littoral disposerait de différents espaces et proposerait différentes activités et services :

- Accueil
- Expositions permanentes et temporaires
- Vente de produits locaux, visant à valoriser la gastronomie locale
- Cheminement paysager
- Accueil des modes de déplacements actifs (halte vélo, bornes de rechargement des vélos électriques...)
- Des salles pourraient être mises à disposition d'associations.

La programmation serait plutôt saisonnière et évolutive (conjuguant expositions temporaires et permanentes). La Maison du Littoral devrait tenir compte des propositions déjà existantes sur le territoire afin de faire le lien avec les autres acteurs locaux, la Maison de l'Environnement etc.

Consultez les pages 17 à 22 du diaporama de présentation pour plus de détails

M. Richard NOËL, architecte à l'agence INCA, a ensuite présenté les premiers plans et esquisses du projet de Maison du Littoral et rappelle que ce territoire a échappé à l'urbanisation du littoral, il est un témoin de l'Histoire.

La Maison du Littoral pourrait être une porte d'entrée sur le territoire. Les principes d'aménagements envisagés à ce stade viseraient à garder certains éléments bâtis du Mas Vieux, tout en faisant de ce site un site le plus « naturel » possible, à travers notamment un choix de matériaux durables (ex. bois).

Consultez les pages 23 à 32 du diaporama de présentation pour plus de détails

QUESTIONS / REPONSES

À la suite de la présentation du projet, les participants ont été invités à régir, en partageant leurs avis et questions.

L'accessibilité au bois des Aresquiers

Un habitant demande s'il sera toujours possible de se promener librement dans le bois des Aresquiers.

Un autre participant questionne l'objectif de diminuer le trafic piétonnier dans le bois.

Mme Aline Baudouin, Directrice de l'environnement du Conseil départemental de l'Hérault, indique que le bois des Aresquiers resterait ouvert à la promenade, et qu'il s'agit de l'un des sentiers les plus fréquentés du département. Le bois des Aresquiers sera accessible depuis la Maison du Littoral. Mais, des jauges peuvent également être envisagées.

Les coûts de fonctionnement de la Maison du Littoral

Un participant demande également si la salle à louer pourrait l'être également pour des fêtes.

Mme Aline Baudouin précise que la vocation du site est avant tout pédagogique. Cependant, les salles seront multi usages. La concertation prend bien en note tous les avis et toutes propositions.

Les coûts de fonctionnement de la Maison du Littoral

Un participant s'interroge sur les coûts de fonctionnement de la Maison du Littoral

- M. Gilles Lavaud, Directeur du pôle patrimonial et habitat du département, distingue deux types de coûts :
- Le coût énergétique (chauffage, électricité) : le projet de rénovation est ambitieux car il comprend des matériaux biosourcés (isolation avec de la paille) afin de garder l'aspect rustique et naturel du bâti. Le type de chauffage sera étudié : géothermie ou pompe à chaleur réversible (PAC).
- Les coûts des usages et du fonctionnement : ils prennent en compte le personnel (il s'agit d'un service départemental).

La concertation permettra de montrer les intérêts du public, d'étudier une ouverture saisonnière ou permanente de la Maison du Littoral afin de conditionner le nombre de personnes nécessaires au fonctionnement.

Il indique qu'il est difficile aujourd'hui de chiffrer précisément les coûts qui dépendront des activités, usages et publics de la Maison du Littoral. Ces coûts seront étudiés à nouveau par la maîtrise d'œuvre quand les orientations seront plus claires à l'issue de la concertation.

Mme. Baudoin précise au sujet des coûts d'usages et de fonctionnement, qu'entre 5 et 10 salariés pourront être mobilisés à travailler sur ce site au gré des saison, sous le modèle de maison départementale de l'environnement à Restinclières.

L'emplacement du centre équestre

Une participante demande quel sera l'avenir du centre équestre situé près du Bois des Aresquiers.

M. Gilles Lavaud, souligne que le centre équestre se situe sur du foncier départemental. La zone de stationnement serait située sur la zone équestre et le centre équestre sera amené à être délocalisé.

Des discussions avec le gestionnaire du centre équestre se poursuivent pour évaluer la faisabilité de la relocalisation de son activité.

Le parking du Bois des Aresquiers

Un participant indique que la création d'un nouveau parking n'est pas évoquée dans le dossier de présentation du projet. Un autre participant trouve contradictoire de créer un nouveau parking tout en voulant naturaliser le site.

Il souligne la contradiction entre le projet de créer 100 places de parking pour la maison du littoral et l'objectif énoncé lors de la réunion d'ouverture de ne pas augmenter le nombre de places de parking pour le site des Aresquiers. Il s'interroge sur la position des autres maitres d'ouvrage sur ce sujet : Conservatoire du Littoral et Sète Agglopole Méditerranée, et souhaiterait les entendre sur ce sujet. Il fait référence à une réunion publique précédente où avait été annoncée un objectif de diminution du nombre de places de parking.

M. Frédéric Bothé, Directeur territorial au service des routes au Conseil départemental de l'Hérault, précise qu'effectivement une centaine de places de stationnement sont envisagées au droit de la Maison du Littoral. Les capacités de stationnement sont bien à réfléchir à l'échelle de l'ensemble du secteur et sont bien à discuter avec les services de l'Etat et le Conservatoire du Littoral.

La concertation permettra de savoir si le parking est nécessaire, si son positionnement est judicieux.

Mme Aline Baudouin, précise qu'il s'agirait d'une aire naturelle de stationnement avec un revêtement naturel et une intégration paysagère, et que l'enjeu de la sur-fréquentation est une véritable préoccupation départementale.

M. Richard Noël, rebondit sur le thème de la surfréquentation en énonçant qu'une vocation de la Maison du Littoral est d'accueillir du public, de le sensibiliser à la fragilité des milieux pour éviter de la détérioration.

Le site du Mas Vieux pourrait également permettre au public de découvrir de nouvelles promenades, de nouveaux lieux à découvrir dans le département plus globalement.

Limiter la pollution sur le site des Aresquiers

Un habitant de Mireval demande si des équipements sont prévus pour épurer les eaux usées et limiter les émissions d'hydrocarbures liées aux voitures.

M. Gilles Lavaud, indique qu'un équipement de traitement des eaux usées est prévu. Il sera dimensionné selon les usages définitifs et le taux de fréquentation. De la même manière, la solution technique sur le parking pour prétraiter les eaux et capter les rejets d'hydrocarbures produits par les véhicules n'est pas encore arrêtée mais sera naturellement prévue pour protéger le milieu naturel.

La démarche de concertation

Plusieurs participants souhaitent que des personnes travaillant au Conservatoire du Littoral soient présentes aux futures réunions et ateliers thématiques.

SYNTHESE DU TEMPS DE TRAVAIL EN GROUPES

Les participants ont ensuite échangé sur différentes questions relatives aux usages, aux activités et au public cible potentielle de la Maison du Littoral, lors de l'ouverture éventuelle du site en 2026, et en 2050.

Ce travail de prospective a permis de recueillir de nombreuses propositions quant aux activités qui pourraient être envisagées. Nombre d'entre elles appuient la volonté d'en faire un espace dédié à la sensibilisation de tous les publics, de tous les âges et de toute provenance, à la préservation de l'environnement.

Aussi, des fiches « personas » ont été distribuées aux personnes présentes. Il s'agit de « personnages types » et diversifiés qui permettent de se mettre à la place et imaginer leurs potentiels usages et besoins (voir les supports utilisés en <u>Annexes</u>). Les participants pouvaient également proposer des personnas complémentaires comme autant de profils d'usagers.

Voici ci-dessous la synthèse de ces travaux, elle intègre les propositions et contributions relatives aux « personas ».

Questionnement de l'opportunité du projet

Les coûts du projet face aux enjeux environnementaux à long terme

Plusieurs participants estiment que le budget consacré pour le projet de Maison du Littoral est trop important notamment au regard de sa durabilité. En effet, certains craignent que sa viabilité soit remise en cause à long terme du fait des risques anticipés liés au dérèglement climatique (submersions marines, recul du trait de côte). L'accueil de publics pourrait selon certains être dangereux.

17 millions d'euros pour la rénovation, le montant est trop cher par rapport à la durée de vie limitée.

Un tel investissement, un tel frais de fonctionnement parait inapproprié dans la période actuelle D'autres proposent d'utiliser ce budget jugé « démesuré » du fait notamment des perspectives anticipées liées au dérèglement climatique, pour « l'augmentation des voies vertes et des transports en commun gratuits ».

Des questions sur les coûts du projet

- Les coûts ont-ils été réévalués à la suite de l'inflation et l'augmentation du prix des matériaux ?
- Combien coûtent les prestations de l'agence d'architecte ?

L'attractivité du projet et la régulation de la fréquentation

Certains participants soulignent un paradoxe sous-jacent selon eux : le projet risque de créer un attrait additionnel du public pour le site des Aresquiers et donc d'accueillir un plus grand nombre de visiteurs, tandis qu'il a l'ambition au contraire de constituer un exemple en termes de préservation environnementale (en termes de rénovation, de consommation énergétique, de mise en valeur de la faune et de la flore présente aux alentours du site).

- L'accueil de tout public est dangereux pour le site.
- Comment protéger la fragilité du site en voulant accueillir le plus grand nombre de public ?
- Accueillir moins pour accueillir mieux.

Le projet de rénovation et la valeur architecturale du bâtiment

La pertinence du projet, et notamment du travail de rénovation et d'aménagement envisagés, est questionnée notamment du fait de la valeur architecturale jugée modeste par certains participants.

Au contraire, d'autres se prononcent en faveur du respect et de la mise en valeur du bâti et du patrimoine du Mas Vieux, mais préconisent d'adopter une approche de simplicité en limitant les aménagements « moins coûteux, plus petits, plus naturels ».

Des alternatives proposées

Certains participants suggèrent de raser ce bâtiment afin d'en faire une aire ouverte avec des tables de pique-nique, des plans, des animations similaires à la Maison de la Nature à Lattes afin de toujours répondre à un objectif de sensibilisation des publics.

2026 : vocations, activités et publics pour la Maison du Littoral

La sensibilisation des publics à l'environnement et à la préservation du littoral, un objectif plébiscité

Des participants estiment le projet et les vocations de la Maison du Littorale cohérents. De nombreux participants souhaitent que la Maison du Littoral puisse en effet constituer un espace de sensibilisation et de pédagogie sur les questions environnementales et de préservation du littoral.

Cette sensibilisation pourrait porter sur :

- La faune et la flore : du bois, de l'étang et de la mer ;
- Le milieu aquatique et les fonds marins.

Des programmes pédagogiques innovants et ludiques sont souhaités. Ces programmes pourraient être conçus de manière participative en co-construction avec le public ou des acteurs partenaires, en mettant en valeur les connaissances théoriques de certains et en permettant ainsi le partage d'informations et de bonnes pratiques.

Une table a mis en avant le besoin de faire de cette pédagogie environnementale une pédagogie « moderne avec par exemple des vidéos, des panneaux interactifs, des jeux de pistes, des parcours par équipes, des quiz... ».

Différentes activités pédagogiques ou de sensibilisation ont été énoncées :

- Parcours d'orientation et d'éducation aux métiers de la mer et de l'agriculture locale ;
- Accompagnement et guide de randonnées et de découvertes ;
- Ateliers avec la LPO (Ligue de Protection des Oiseaux) et de botanique ;
- Stage d'initiation à l'écologie ;
- Apprentissage d'écogestes et du tri des déchets, activité de recyclage ;
- Observatoire à oiseaux et ornithologie ;
- Projections, conférences et débats thématiques.
- Former les acteurs du tourisme.

Une Maison du Littoral pour les plus jeunes et le grand public

Les plus jeunes sont cités à plusieurs reprises comme un public cible pour les activités et services de la Maison du Littoral. Sont cités notamment les écoles proches, les centres aérés des communes aux alentours mais aussi les lycées professionnels du secteur, comme le lycée agricole de Frontignan et le lycée de la mer à Sète.

Un groupe préconise à ce propos de « restreindre la vocation du lieu à la création d'un centre de ressources pour l'accueil des scolaires autour d'ateliers thématiques afin de reconnecter le vivant, s'initier à la voile, découvrir le monde marin... ».

Une personne mentionne une possible collaboration avec une école privée voisine où les enfants sont dès le plus jeune âge en apprentissage du respect de la nature et de la nature.

Au-delà des publics plus jeunes, plusieurs groupes se montrent en faveur d'une offre d'activités et de services ciblant également un large public diversifié. Les adultes, les personnes âgées, les personnes en situation de handicap, les touristes, les associations, les commerçants, les agriculteurs sont cités comme des publics à prendre en compte. Est mise en avant la volonté de faire de ce lieu un lieu ouvert à tous les publics, l'enjeu de sur-fréquentation restant toutefois un point de vigilance mentionné fréquemment.

Différents services ont été énoncés :

Concertation sur le projet de Maison du Littoral et de préservation du site des Aresquiers

- Boutique avec des produits locaux artisanaux
- Espace de restauration rapide et dégustations
- Accueil des centres aérés, séjours de repos
- Une classe à temps complet sur le site
- Présences d'associations
- Espace de détente et de pique-nique
- Point d'eau potable et WC public 24h/24
- Pistes cyclables
- Parking à trottinettes
- Bornes pour voitures électriques
- Train qui dessert le site
- □ Lieu de promenade libre en dehors des horaires d'ouverture
- □ Salle d'activités, telles que jouer à la belote

Un groupe a souligné toutefois que la présence de boutiques et la vente de produits locaux pourraient constituer une « concurrence déloyale à l'égard des viticulteurs entre autres qui ont déjà leurs circuits de ventes ».

Des questions sur le projet de Maison du Littoral et de préservation du site des Aresquiers

- Les animaux seront-ils autorisés sur le site de la Maison du Littoral ?
- Le périmètre du projet est-il dans le Plan de prévention majeur contre les risques naturels d'inondation (PPRI) ?
- Pourquoi n'a-t-on pas classé la zone en MAEC ? (Mesures agroenvironnementales et Climatiques) ?
- « La maison située entre l'Etang d'Ingril et le Bois des Aresquiers va-t-elle disparaître ? »

L'accès à la Maison du Littoral et le stationnement

La création potentielle d'un parking en lieu et place de l'actuel centre équestre a suscité des débats et des interrogations (cf. QUESTIONS / REPONSES également). Certains groupes estiment que ce nouveau parking répondrait à une logique de compensation contraire à l'objectif initial de protection environnementale et de régulation de la fréquentation. Ils craignent que le projet dans son ensemble ne réponde plus à sa vocation d'exemplarité et de sensibilisation aux enjeux environnementaux.

Comment peut-on envisager faire un stationnement dit « naturel » pour compenser les places de

parking supprimées dans le secteur ?

Un groupe propose quant à lui de limiter l'usage de la Maison du Littoral aux scolaires et aux centres de loisirs afin de ne pas créer un nouveau parking. Certaines personnes, non opposées à la création d'un nouveau parking, recommandent que ses accès soient toutefois pensés de façon à assurer la sécurité des cyclistes, des piétons et des personnes à mobilités réduites.

Quelques personnes regrettent la potentielle disparition du centre équestre, où l'arrivée des chevaux constituait un bel élément dans le paysage des Aresquiers.

Plusieurs groupes ont signalé l'importance d'anticiper des accès pour les secours dans l'éventualité d'incendies ou d'accidents dans le bois et sur mer.

Un participant estime qu' « un site naturel se mérite », et qu'il serait donc souhaitable qu'il n'y ait pas de parking, que le pont Chappotin soit fermé pour favoriser le retour de la faune et de la flore, et permettre des balades à pied.

Des questions sur les modalités d'accès au site et à la Maison du Littoral

- Quel est l'avenir du Pont Chappotin ?
- Deux vélos-routes existent à proximité du Mas Vieux, quelles seraient les périodes d'ouvertures envisagées ?
- Des places de parking pour les personnes à mobilité réduite seraient-elles envisagées ?

2050, une vision au défi des différents enjeux environnementaux

Cette deuxième séquence avait pour objectif d'envisager les activités, usages et publics potentiels de la Maison du Littoral à long terme, en 2050.

Les vocations de la Maison du Littoral en 2050

De nombreuses propositions en matière d'aménagement et d'activités ont été émises par les participants :

- Une navette maritime
- Un port fluvial vers le bois des Aresquiers
- Un accès par les étangs pour rejoindre le site
- Des ateliers de recyclage
- Des visites par audioquides
- Du contenu sur la faune, la flore et sur le littoral tel qu'il était autrefois
- La possibilité de faire du bénévolat pour faire vivre le lieu
- Une maison relais pour les personnes en situation précaire

Les participants ont souhaité que les « personnages types » présentés en support puissent se rendre en 2050 sur le site des Aresquiers avec leurs proches, qu'il s'agisse de leur famille, leurs amis ou leurs collègues. Le site pourra également accueillir des groupes de scolaires et proposer des expositions animées et des activités pour découvrir l'agronomie et l'agroforesterie. Les enfants et les adolescents de 2050 seront davantage sensibilisés aux enjeux environnementaux, des activités en la matière pourraient ainsi les intéresser.

Les participants ont également voulu imaginer un site ayant conservé son caractère naturel et ses qualités paysagères.

Une difficile projection à long termes en raison du changement climatique

Si de nombreuses contributions ont été proposées, plusieurs groupes de travail ont néanmoins partagé leur difficulté à se projeter dans un avenir qui leur semble lointain. De nombreux et importants changements produits par le dérèglement climatique risquent d'arrive d'ici 2050.

"

"

2050 c'est loin, commençons par 2030.

En 2050 le site sera sous l'eau en raison d'inondation et le budget aura pris l'eau aussi.

En 2050, nous viendrons à la Maison du Littoral avec des palmes. Il faut garder une certaine adéquation

avec la nature.

L'opportunité du projet en 2050 a de nouveau été beaucoup questionnée. Les participants soulignent le caractère éphémère du projet qui sera à long termes sur une île soumise à la montée des eaux. Des personnes disent qu'il faudrait venir à la nage ou faire de la plongée sous-marine, que le sel abîmera la Maison du Littoral surtout si elle est rénovée avec du bois comme le projet l'envisage actuellement. Des demandes d'information sont exprimées sur les scenarios explorés selon la montée des eaux.

L'opportunité financière est largement questionnée : un investissement « éphémère » et « perdu », une nécessité de limiter cet investissement. Les participants se demandent ce qu'il se passera avec la montée des eaux prévues par le dernier rapport du GIEC et s'il faut donc investir dans ce type de zone.

ANNEXES

Support de travail – Activités, usages et publics en 2026

Outlie describ the less and a lead of the Males and a little and a	
Quelle devrait être la vocation principale de la Maison du Littoral ? En quelques mots	Quelles activités / services la Maison du Littoral devrait-elle proposer ? Pour quels publics ? Espace d'accueil des visiteurs : information et services visant à la connaissance et à la valorisation du patrimoine gastronomique local, expositions permanentes et temporaires, parcours d'interprétation paysager, réfectoire, salles pour l'accueil événementiel et scolaire, espace mobilités actives (stationnement et services), jardin et terrasse de repos, etc.
Que pensez-vous du projet architectural et paysager ? Quels points spécifiques devraient être pris en compte pour aménager la Maison du Littoral ? Principes et éléments d'aménagement, équipements, etc.	
	Autres (remarques / questions / suggestions)

Support de travail – Activités, usages et publics en 2050



Support de travail - Personas











En 2030

Dans quel cadre ce personnage fictif pourrait-il se rendre à la Maison du Littoral [Même personnage, même situation personnelle] et/ou sur le site des Aresquiers ? Avec qui ? Pour quelles raisons ? Quelles Dans quel cadre ce personnage fictif pourrait-il se rendre à la Maison du activités pourrait-il y trouver ? Qu'y a-t-il fait ? Qu'a-t-il aimé ? Ou pas aimé ? Qu'est-ce qui ferait qu'il aurait envie de revenir ?

En 2050

Littoral et sur le site des Aresquiers? Quelles activités pourrait-il y trouver? Quelle évolution pour ces lieux? Qu'y a-t-il fait? Qu'a-t-il aimé? Ou pas aimé ? Qu'est-ce qui ferait qu'il aurait envie de revenir ?